

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 3 juin 1970

Le comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences auquel a été déferé le Bill C-187, intitulé: Loi concernant les ressources en eau à l'intérieur du territoire du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du mardi 26 mai 1970, étudié ledit Bill et en fait maintenant rapport avec l'amendement suivant:

Page 8, ligne 11: Rayer le mot «déchet» et remplacer par les mots «substances nocives».

Le président suppléant,

H. J. ROBICHAUD.